

Rapport d'activité 2015



EPTB Charente

Institution interdépartementale pour l'aménagement
du fleuve Charente et de ses affluents

Edito

En juillet 2015 j'ai succédé à Didier LOUIS à la Présidence de l'EPTB Charente. Je tiens à l'associer chaleureusement à ce rapport d'activité qui présente pour l'essentiel des programmes et actions engagés sous sa présidence. Je tiens à ce titre à souligner la qualité du travail qu'il a pu réaliser au cours de ces dernières années pour cet établissement qui joue aujourd'hui un rôle essentiel sur notre bassin versant.

Je prends la présidence à un moment où les évolutions réglementaires (lois MAPTAM et NOTRe, création de la compétence GEMAPI) interrogent l'EPTB Charente et l'ensemble des autres acteurs intervenants dans la gestion de l'eau sur leurs compétences et leurs missions à l'avenir. Elle s'inscrit par ailleurs dans une période de tensions budgétaires que connaissent aujourd'hui les différents niveaux de collectivités.

C'est dans ce contexte que l'EPTB Charente doit faire face au plus important des défis, celui de son évolution statutaire et de sa place dans le paysage institutionnel.

Courant 2016, nous engagerons une réflexion sur l'évolution de l'EPTB Charente à laquelle nous associerons l'ensemble des acteurs concernés, afin de définir ensemble un projet d'établissement qui réponde à leurs attentes et aux enjeux du territoire.

J'ai la conviction que c'est une chance d'avoir un EPTB à l'échelle du bassin de la Charente, car il nous permet d'assurer une cohérence globale entre les différents plans et programmes à l'échelle du bassin versant, de dépasser les limites administratives et les clivages politiques pour travailler sur un bien commun qui est la ressource en eau. En témoigne le rapport d'activité 2015 qui présente l'état d'avancement de l'ensemble des projets portés par l'EPTB Charente, au service des acteurs du territoire, pour une gestion intégrée à l'échelle du bassin versant.

Je vous en souhaite une bonne lecture.

Jean-Claude GODINEAU
Président de l'Institution
interdépartementale pour l'aménagement
du fleuve Charente et de ses affluents.



L'EPTB Charente, pour une gestion intégrée à l'échelle du bassin versant.

Sommaire

Présentation de l'EPTB Charente 04

Les principales actions de l'Institution en 2015 06

- Gestion de la ressource en eau 06
- Prévention des inondations 08
- Poissons migrateurs 10
- Reconquête de la qualité de l'eau 13
- SAGE du bassin de la Charente 14
- RECEMA 17

Le fonctionnement et le budget de l'EPTB 18

Présentation de l'EPTB Charente

L'Institution du fleuve Charente a été créée en 1977 à la suite de la sécheresse historique de 1976. Elle regroupe les Conseils généraux des départements de la Charente, de la Charente-Maritime, des Deux-Sèvres et de la Vienne et a été reconnue EPTB en 2007.

Elle a pour mission de promouvoir la gestion de l'eau à l'échelle du bassin de la Charente en réalisant les études et les travaux permettant l'amélioration du régime hydraulique tant en crue qu'en étiage, le maintien ou la reconquête de la qualité des eaux et des milieux aquatiques, la valorisation touristique du fleuve et de ses affluents. Elle favorise la concertation entre les collectivités territoriales compétentes pour cette gestion.

Qu'est-ce qu'un EPTB ?

C'est un groupement de collectivités territoriales dont l'objet est de « faciliter, à l'échelle d'un bassin ou d'un groupement de sous-bassins hydrographiques, la prévention des inondations et la défense contre la mer, la gestion équilibrée de la ressource en eau, ainsi que la préservation et la gestion des zones humides et de contribuer, s'il y a lieu, à l'élaboration et au suivi du schéma d'aménagement et de gestion des eaux. Il assure la cohérence de l'activité de maîtrise d'ouvrage des établissements publics d'aménagement et de gestion de l'eau. Son action s'inscrit dans les principes de solidarité territoriale, notamment envers les zones d'expansion des crues, qui fondent la gestion des risques d'inondation.»

Art L213-12 du code de l'environnement



Légende

	Forêt		Limite département
	Prairie et culture		Activités d'élevage
	Zone marécageuse		Conchyliculture
	Zone humide		Poissons migrateurs
	Vignoble du cognaçais		

0 5 10 15 20 25
1:500 000° / 1 cm = 5 km



Principales actions de l'institution en 2015

Gestion de la ressource en eau

Gestion et entretien du barrage de Lavaud

La Visite Technique Approfondie (VTA) annuelle du barrage a eu lieu le 30 septembre 2015 et une visite d'inspection par le service de contrôle (DREAL) s'est déroulée le 14 octobre 2015.

Les conclusions des deux visites ont démontré que le barrage de Lavaud était dans un état d'entretien, de maintenance et de suivi satisfaisant.

Toutefois, plusieurs préconisations d'entretien ont été formulées. Elles visent notamment la justification de l'ancrage de la Drôme et à la mise en place d'une échelle limnimétrique sur la tour.



Mise en place de l'échelle limnimétrique
Vidange de la Guerlie

Principaux travaux réalisés

Les travaux de **réhabilitation des équipements hydromécaniques** du barrage de Lavaud ont été confiés en février 2015 à la société Edom pour un montant de 126 662,40 euros TTC. Les travaux consistaient à remettre en état le dispositif de vidange de fond. Les vannes de prise, segment, guillotine ont été réhabilitées, la vanne Wagon a entièrement été remplacée. Certaines de ces interventions ont nécessité l'abaissement du niveau de la retenue principale. Les travaux se sont terminés en novembre 2015.

Une échelle limnimétrique a été installée par la société Hydro Invest sur la tour de contrôle de l'ouvrage en décembre 2015 afin d'améliorer la lisibilité du niveau du plan d'eau depuis la digue.

Vidange de la retenue secondaire de la Guerlie

Afin de réduire l'accumulation de cyanobactéries dans la retenue de la Guerlie, une vidange a été entreprise en octobre 2015 pour empêcher le phosphore d'atteindre la zone profonde. L'évacuation annuelle de l'eau de fond des retenues secondaires relève des pratiques habituelles d'entretien du barrage de Lavaud.

Surveillance sismologique

En 2015, la convention pour la surveillance sismologique des différents sites du barrage de Lavaud a été prolongée jusqu'en 2020 par avenant entre l'EPTB Charente et le CEA (Commissariat à l'Energie atomique et aux énergies alternatives).

Régulation des Rongeurs aquatiques

Une campagne de piégeage de rongeurs aquatiques a eu lieu en avril 2015 par la FDGDON (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles de la Charente) afin de maîtriser leur population sur les abords du lac. Le piégeage s'est concentré sur les micro-retenues, où la présence de ragondins a été signalée plus importante que sur les abords de la retenue principale. Sur une période de cinq jours, cinquante pièges ont été installés et ont permis de capturer 24 individus.

Gestion des étiages

Plan de gestion des étiages (PGE Charente)

La Commission de suivi du PGE Charente s'est réunie à deux reprises.

Le 27 janvier 2015

La Commission de suivi du PGE Charente a validé un Avenant pour la période 2015-2018.

Cet avenant s'articule autour de 7 chapitres :

- Les actions sur la demande en eau (économies d'eau pour la production et la distribution d'eau potable, efficacité pour la production industrielle, limitation des prélèvements en agriculture)
- Les actions sur la ressource (stockage d'eau dans les barrages ou les retenues de substitution)
- Les actions sur le fonctionnement du bassin versant (aménagement doux sur les versants, restauration hydromorphologique, gestion des marais)

- Le suivi et le partage de la ressource en eau à l'étiage (réseaux de mesure, modélisation prédictive des débits, soutien d'étiage par les barrages et plans de répartition des volumes alloués à l'agriculture)
- La gestion de crise (arrêtés préfectoraux de restrictions d'usage)
- L'amélioration de la connaissance sur les ressources souterraines (nappes captives ou nappes d'accompagnement) et sur les impacts des changements climatiques
- Le partage de l'information (Tableau de Bord de la Ressource en Eau) et les actions de communication

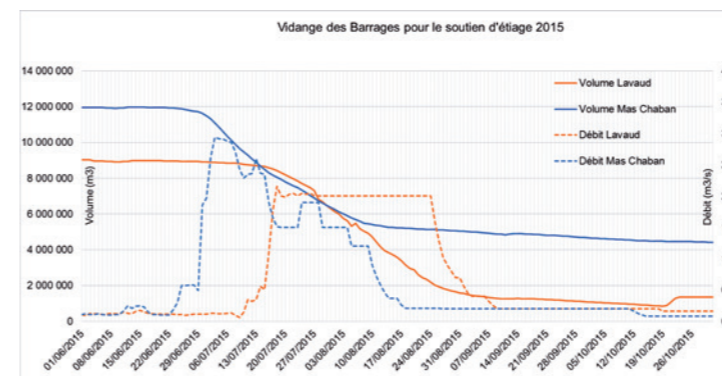
Le 02 juillet

Objectifs :

- Faire le bilan de l'étiage 2014 et préparer l'étiage 2015
- Présenter le réseau de sondes capacitatives mis en place par la Chambre d'Agriculture de Charente-Maritime pour piloter l'irrigation au plus près des besoins des cultures
- Prendre connaissance de l'Instruction du Gouvernement du 4 juin 2015 relative au financement par les Agences de l'Eau des retenues de substitution, qui définit les « Projets de Territoire »

L'EPTB Charente a participé en 2015 au groupe de travail d'élaboration du **Projet de Territoire Boutonne**, qui accompagne la création de 24 retenues de substitution en Charente-Maritime et 5 retenues de substitution en Deux-Sèvres pour un total de 6,8 million de m³.

Gestion de l'étiage sur le bassin versant de la Charente



L'Institution a participé à 2 Comités Quantitatifs en Charente-Maritime, 3 Observatoires de l'eau en Charente ainsi qu'une réunion de la Cellule de prévention sécheresse le 3 août 2015. Plusieurs réunions de concertation pour la réalimentation de l'axe Charente ont également été organisées afin de prendre en compte les besoins de l'agriculture irriguée.

L'EPTB Charente a assuré sa mission de soutien d'étiage.

7 million de m³ ont été déstockés du barrage de Lavaud entre la mi-juillet et la fin août. La bonne coordination avec le Conseil Départemental de la Charente, gestionnaire du barrage de Mas Chaban, a permis une réalimentation efficace de l'axe Charente durant la canicule. Le choix des gestionnaires a également été guidé par la réalisation de 9 simulations de vidange tout au long de l'été grâce au modèle hydrologique CycleauPE. Les débits au point objectif de Vindelle (Charente) sont restés supérieurs au seuil d'alerte estival.

Le **Groupe de Travail du PGE Charente s'est réuni le 26 août** pour discuter des indicateurs de suivi du PGE Charente dans le cadre de l'Avenant 2015-2018.

Il a proposé une liste d'outils de communication à développer.

- En 2015, le site internet de l'EPTB Charente s'est doté d'une rubrique dédiée à la gestion quantitative : elle présente l'ensemble des actions mises en œuvre dans le cadre du PGE par l'Institution et ses partenaires
- Une plaquette de présentation du PGE a également été élaborée



L'EPTB Charente a poursuivi sa mission de coordination et d'animation des acteurs du bassin de la Charente.

À ce titre, l'Institution a participé en 2015 à :

- L'accompagnement des études d'impact des Organismes Uniques de Gestion Collective (OUGC) du bassin, au comité consultatif de l'OUGC Cogesteau, ainsi qu'au comité d'orientation de l'OUGC Saintonge
- Le travail d'expertise conduit par l'Université de Toulouse sur la modélisation des débits de la Touvre, dans le cadre de la révision des valeurs de DOE et de DCR au point nodal de Foulpouge
- L'étude de révision des règlements d'eau en Boutonne aval

L'EPTB Charente, propriétaire du barrage de Lavaud, en partenariat avec le Conseil Départemental de la Charente, propriétaire du barrage de Mas Chaban, a finalisé une **étude de la récupération durable des coûts du soutien d'étiage**. Les résultats de ce travail ont été partagés avec d'autres maîtres d'ouvrage du bassin Adour-Garonne lors d'une rencontre organisée le 18 mai à Toulouse. Afin d'identifier les bénéficiaires du soutien d'étiage, l'Institution a également commandé une étude du périmètre d'influence des lâchers des barrages de Lavaud et Mas Chaban.

L'Institution a accueilli pendant 6 mois Hélène Laurent, stagiaire en Master 2, pour travailler sur un **Guide méthodologique des aménagements en versants et sur les têtes de bassin**. L'élaboration de ce guide a donné lieu à un important travail de bibliographie et de rencontre avec les experts du bassin de la Charente. Deux réunions de travail ont été organisées les 13 mai et 25 août.



Sur les rives du Coran

La période hivernale a été favorable à la recharge des aquifères et au remplissage des barrages.

Toutefois les faibles précipitations d'avril à juillet 2015 ont induit un étiage précoce. Des arrêtés de restriction de prélèvements ont été pris dès la période de printemps. Les températures caniculaires du début de l'été ont fortement augmenté les besoins en eau des plantes. Fin juillet, les débits étaient inférieurs aux Débits Objectifs d'Étiage (DOE) sur la Tardoire, le Bandiat, la Bonnieure, le Né et la Boutonne. Les précipitations importantes du mois d'août ont permis de corriger cette situation et de nombreux arrêtés de restriction ont été levés. Depuis mi-septembre, les précipitations sont restées très faibles. Fin décembre, de nombreux cours d'eau restaient encore en étiage.

L'EPTB Charente a poursuivi le travail de collecte des données de suivi de la ressource en eau et leur mise à disposition à travers le Tableau de Bord de la Ressource en Eau (TBRE).

Animation du PAPI Charente & Estuaire

Un programme partenarial à l'échelle du bassin versant.

Le Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) Charente & Estuaire 2012-2016, d'un montant prévisionnel de 8 M €, fédère des maîtres d'ouvrages locaux et des financeurs dans un objectif de gestion intégrée des risques d'inondation, fluviales ou maritimes, du bassin versant de la Charente.

Les structures impliquées dans la convention-cadre du PAPI sont : EPTB Charente, Etat, Région, Département de la Charente-Maritime (CD17), CDA Rochefort-Océan (CARO), CDC des Vals de Saintonge, CDC Charente Arnould Cœur de Saintonge, communes de Rochefort, de Port-des-Barques et de Saintes, syndicats de bassin de la Boutonne et de l'Antenne, syndicat hydraulique de la Boutonne amont en Charente-Maritime.

Un projet d'avenant pour le PAPI Charente & Estuaire

L'EPTB Charente a construit en 2015, avec les partenaires du programme, un projet d'avenant au PAPI Charente & Estuaire afin d'y inscrire de nouvelles opérations. Le projet d'avenant a été validé en comité de pilotage le 4 novembre 2015. Déposé en Préfecture de la Charente-Maritime le 8 janvier 2016, pour instruction par les services de l'État, il sera soumis à l'avis de la commission de labellisation nationale en avril 2016.

Ce projet d'avenant d'un montant prévisionnel de plus de 39 M € prévoit un prolongement du programme jusqu'en 2020, la poursuite des actions d'animation et de communication et l'ajout des opérations suivantes :

- Confortement des digues de 1^{er} rang dans l'estuaire de la Charente
- Réalisation de digues de protection rapprochées de secteurs urbains de Tonnay-Charente, Rochefort, Vergeroux et Fouras
- Réalisation de diagnostics de vulnérabilité dans l'estuaire de la Charente
- Mise en œuvre des mesures individuelles de réduction de vulnérabilité dans l'estuaire de la Charente
- Réalisation d'un ouvrage de décharge dans le lit de l'Anguienne à Angoulême
- Mise en œuvre des travaux de dévasement du fleuve Charente entre Port-d'Envaux et Saint-Savinien-sur-Charente

Rôle de l'EPTB Charente

L'EPTB Charente assure l'animation et la coordination de ce programme. L'instance de pilotage chargée de suivre la mise en œuvre du programme est réunie deux fois par an.

Comité de pilotage global PAPI	
26 juin Rochefort	Point d'avancement des actions, perspective d'avenant, information Décret Dignes
4 novembre Saintes	Bilan intermédiaire des actions, validation du programme et du calendrier du projet d'avenant PAPI

En 2015, des comités de pilotage spécifiques ont été organisés en complément pour assurer l'élaboration du schéma stratégique de protection contre les submersions marines dans l'estuaire de la Charente.

Comité de pilotage spécifique au schéma estuaire Charente	
13 janvier Rochefort	Validation de la démarche d'élaboration et de concertation
21 avril Rochefort	Validation des hypothèses de stratégies de protection
9 juillet Rochefort	Choix d'une stratégie d'aménagement
26 octobre Rochefort	Validation du scénario d'aménagement final ajusté en fonction des contraintes exprimées

L'EPTB Charente apporte également son soutien technique et administratif aux différentes opérations portées par les maîtres d'ouvrages dans le cadre de ce PAPI et assure le suivi opérationnel et financier des actions.



Des actions de sensibilisation à la culture du risque portées par l'EPTB

Près de 80 repères de crues historiques installés en 2015

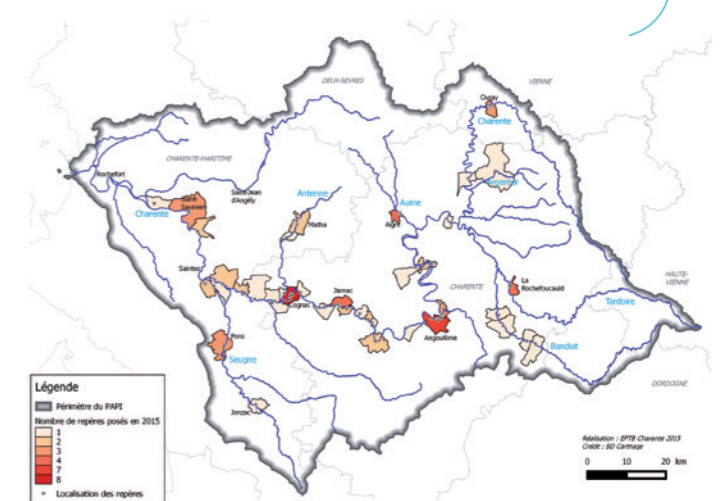
L'EPTB Charente a élaboré en 2014 un programme de pose de repères de crues en concertation avec 40 communes riveraines du fleuve Charente et de ses affluents pour matérialiser les plus hauts niveaux atteints par les eaux et entretenir la mémoire du risque.



La quasi-totalité des repères de crues fournis par l'EPTB a été fixée durant l'année 2015. Tous les repères posés ont été vérifiés et ont fait l'objet de fiches de renseignement. Un outil cartographique dynamique permettra prochainement de consulter cette base de données sur le site internet de l'EPTB Charente.

Des panneaux complémentaires représentant un historique illustré des crues majeures et listant les implantations alentours des repères de crues ont été installés dans les principales villes du territoire.

Localisation des repères de crues posés en 2015

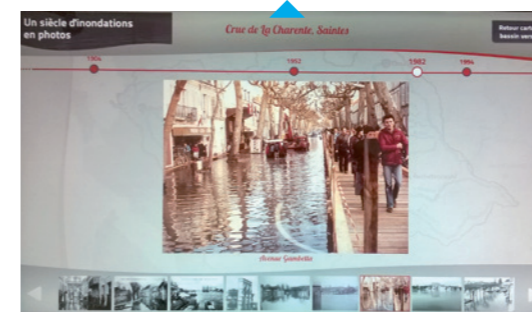


Une exposition mise à disposition des acteurs du bassin

5 structures ont emprunté en 2015 l'exposition « 1982 : la crue du siècle », première action du PAPI Charente & Estuaire mise en œuvre en 2012, dont l'objectif était de retracer le déroulement de cette crue profondément marquante pour le territoire.

Il s'agit des communes de :

- Bourg-Charente
- Bords
- Sireuil, Saint-Yrieix-sur-Charente et du
- CAUE de la Charente



Les lettres d'information n°3 et n°4 diffusées sur le territoire

La lettre « Inond'Actions Charente & Estuaire » propose un point d'avancement des actions du PAPI et fournit des informations utiles à la prévention des inondations. Elle est diffusée à 6 500 exemplaires dans l'ensemble des communes à risque d'inondation du bassin.



	Date de publication	Sujet à la une
Lettre n°3	Mars 2015	L'opération de dévasement du fleuve
Lettre n°4	Septembre 2015	Les repères d'inondation

Des actions portant sur la vulnérabilité et l'aléa engagées par l'EPTB

Une évaluation de la vulnérabilité de l'activité économique du bassin versant

L'EPTB Charente a établi début 2015 une base de données géolocalisées des entreprises situées dans les communes à risque d'inondation, en croisant les données de l'INSEE avec l'enveloppe des zones inondables (aléa centennal).

Les résultats sont :

- Près de **5 000 entreprises** sont implantées dans des zones inondables, entre **13 000 et 20 000 emplois** sont concernés
- L'**industrie manufacturière**, le commerce et le médico-social sont les activités les plus exposées

Le lit majeur de la Charente contraint par des voies en remblais

Entre Saintes et Saint-Savinien, différentes infrastructures de transport (routes, voie ferrée) traversent le lit majeur sous forme de remblais. L'étalement des crues est alors contraint, provoquant localement des surinondations dans des zones urbaines.

L'EPTB Charente a engagé en 2015 avec le Département de la Charente-Maritime la Ville et la CDA de Saintes une réflexion sur cette problématique.

La Directive Inondation

Une démarche européenne traduite à l'échelle locale

Deux Territoires à Risque Important d'inondation (TRI) intéressent le bassin versant de la Charente : le TRI Saintes-Cognac-Angoulême et le TRI littoral charentais-maritime.

L'EPTB Charente assure l'élaboration de la Stratégie Locale de Gestion des Risques d'Inondation (SLGRI) sur le TRI Saintes-Cognac-Angoulême soumis à l'aléa débordement du fleuve Charente. La SLGRI a pour vocation d'être déclinée par la suite sous forme de programmes d'actions de type PAPI.

La SLGRI du TRI littoral, dont le périmètre s'étend bien au-delà de la façade littorale du bassin de la Charente, sera quant à elle pilotée par les services de l'État, avec l'appui des différents porteurs de PAPI concernés.



L'élaboration de la SLGRI Saintes-Cognac-Angoulême

Une réunion plénière rassemblant l'ensemble des parties prenantes a été co-animée par la DDT de Charente et l'EPTB Charente le 11 février 2015 pour lancer la démarche, valider les grands objectifs et le périmètre stratégique. Le territoire de la SLGRI couvrira l'ensemble du bassin versant de la Charente avec une limite aval fixée à Saint-Savinien permettant d'intégrer les singularités hydrauliques influençant en amont les niveaux de crue à Saintes.

L'EPTB Charente a élaboré en 2015 un diagnostic du territoire, qui sera soumis à l'avis des parties prenantes en 2016. Un travail participatif a également été conduit dans le cadre d'ateliers thématiques autour des grands objectifs stratégiques :

- **Atelier du 26 novembre 2015**
« Améliorer la connaissance et la culture du risque inondation en mobilisant tous les acteurs concernés »
- **Atelier du 1^{er} décembre 2015**
« Gérer les capacités d'écoulement, restaurer les zones d'expansion des crues et mettre en œuvre les principes de ralentissement dynamique des écoulements »
- **Atelier du 4 décembre 2015**
« Aménager durablement le territoire par une meilleure prise en compte du risque inondation dans le but de réduire sa vulnérabilité »
- **Atelier du 11 décembre 2015**
« Améliorer la préparation et la gestion de crise et raccourcir le délai de retour à la normale des territoires sinistrés »

Ces groupes de travail se réuniront de nouveau en 2016 pour décliner et organiser les dispositions stratégiques à proposer dans la SLGRI.

Poissons migrateurs

L'année 2015 correspond à la quatrième et dernière année du deuxième programme pluriannuel 2012-2015 de la Cellule Migrateurs : EPTB Charente, Groupement des fédérations de pêche du Poitou-Charentes et CREAA (Centre Régional Expérimentation et d'Application Aquacole).

Les espèces ciblées sont l'anguille, les aloses (grande et feinte), les lamproies (marine et fluviatile), le saumon atlantique et la truite de mer. Ces dernières sont suivies sur les bassins versants de la Charente et de la Seudre dans le but d'améliorer leur circulation et l'état de leurs populations. Pour assurer cet objectif, le programme comporte cinq actions principales : la restauration de la continuité écologique, la connaissance de l'état des populations (suivis biologiques), la communication et la sensibilisation, les participations et appuis techniques et enfin le tableau de bord de diagnostic des migrateurs.

Deux réunions du comité de pilotage ont permis d'assurer en 2015 la cohérence technique et financière du programme (le 15/06/2015 et le 10/12/2015). Un rapport technique publié en 2016 sera consultable et téléchargeable sur le site internet de l'Institution www.fleuve-charente.net



Comité de pilotage du 10/12/2015



Passé à poissons de Gademoulin sur la Charente

La restauration de la continuité écologique

En 2015, l'état d'avancement sur l'ensemble des bassins Charente et Seudre est de :

- 8 nouvelles discussions entreprises
- 4 nouvelles démarches engagées
- 18 rétablissements de la libre circulation



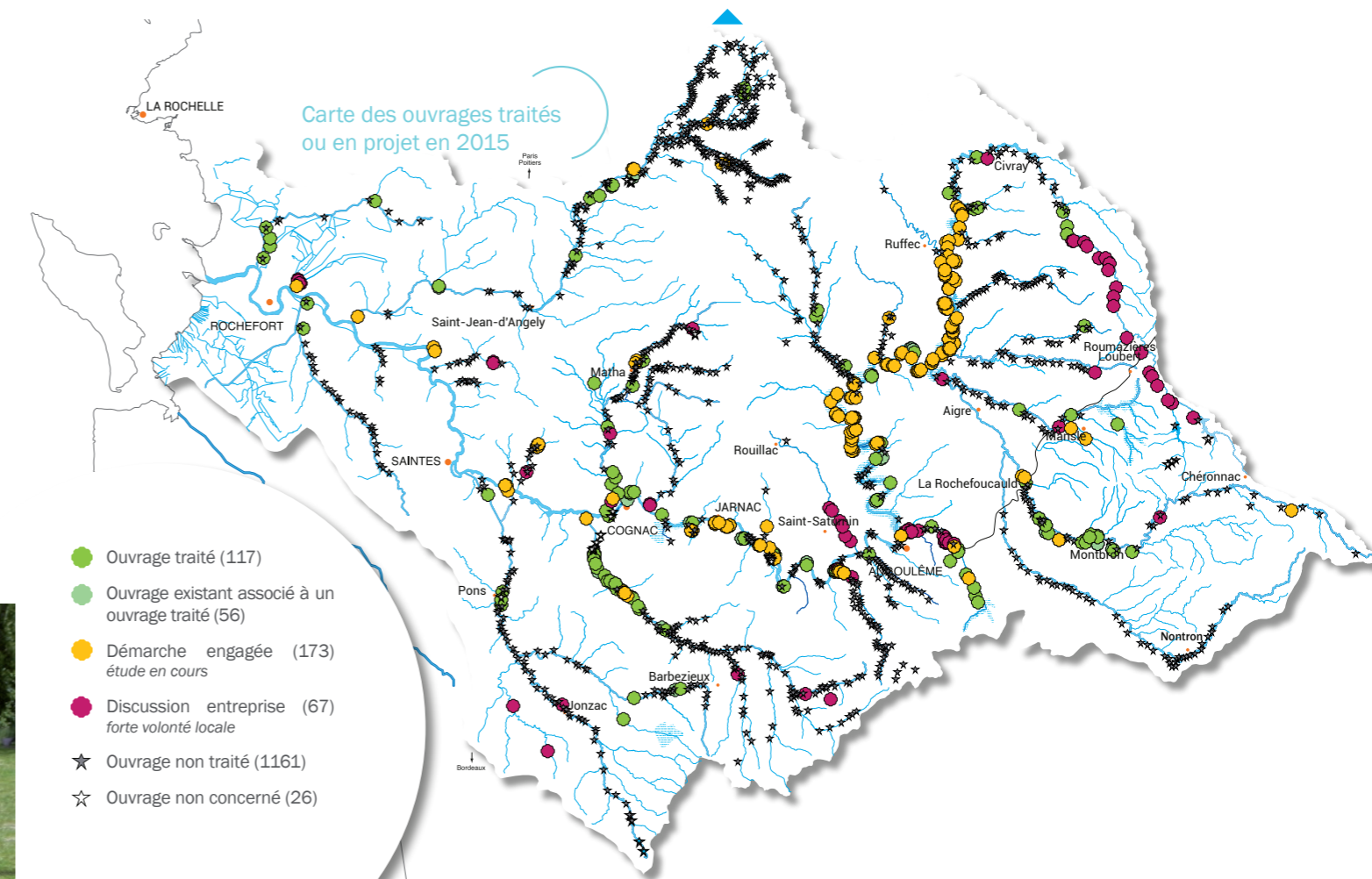
Passé à poissons de Bourg-Charente sur la Charente
Passé à poissons de l'Houmée sur la Boutonne

La figure ci-dessous présente le bilan détaillé de l'actualisation 2015 depuis les aménagements réalisés en 2003.

Solution libre circulation	Discussion entreprise	Démarche engagée	Rétablissement effectué	Total
Aménagement	12	14	64	90
Effacement	2	2	17	21
Gestion	-	6	1	7
Plusieurs scénarios	11	7	1	19
Total	25	29	83	137

Depuis 2003, sur l'ensemble des bassins Charente et Seudre, 83 ouvrages ont été traités pour la libre circulation piscicole et 54 sont en projet. Les solutions retenues ou en projet privilégient la mise en place de dispositifs de franchissement à 66%. Cela signifie que 2 ouvrages sur 3 sont conservés et équipés d'un dispositif de franchissement de type passe à poissons. L'effacement, qui constitue la solution la plus efficace en termes de franchissement, n'est proposé que pour 15% des ouvrages. Les 5% de gestion concernent quasi-exclusivement des ouvrages de marais avec une gestion spécifique pour le franchissement piscicole.

La carte suivante présente la localisation de l'ensemble des ouvrages traités ou en projet pour la libre circulation piscicole en 2015 avec l'état d'avancement.



En 2015, la Cellule a apporté plusieurs avis techniques et conseils à des maîtres d'ouvrages pour la restauration de la continuité écologique. De plus, la Cellule a apporté plusieurs conseils de gestion notamment sur la passe à poissons de l'Houmée sur La Boutonne et Bagnole sur la Charente.

Elle a aussi suivi de nombreuses études et participé aux différentes réunions techniques comme :

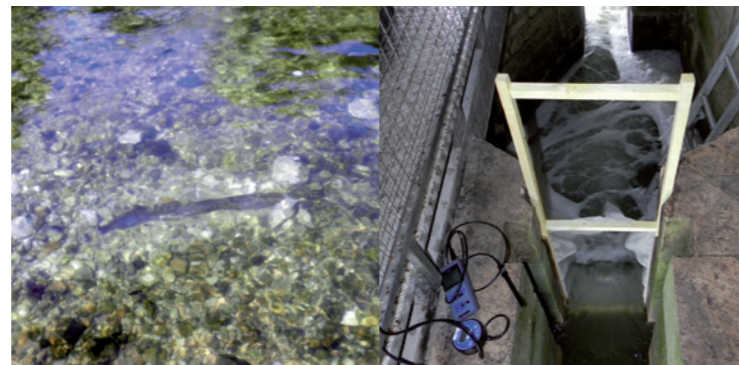
- CCTP sur la Seudre
- CCTP du barrage de la Monnerie sur la Tardoire amont
- Étude ouvrages sur la Nouère
- Étude ouvrages sur la Charente domaniale
- Étude ouvrages sur la Charente amont
- Études du Bas Moulin sur le Veillard
- Étude sur Pérat et Beaulieu sur le Né
- Étude des ouvrages de Jarnac/Gondeville sur la Charente
- ...

Enfin, la Cellule a participé à un programme « d'enrichissement » du Référentiel des Obstacles à l'Écoulement (ROE) organisé par l'Agence de l'Eau Adour Garonne et l'ONEMA, en association avec les FDAAPPMA et les CATER. L'objectif est de poursuivre en 2016 l'enrichissement et la mise à jour du ROE à l'échelle du bassin Adour-Garonne en associant les partenaires départementaux.

Les suivis biologiques

Les suivis biologiques ont été soutenus en 2015 avec, en complément des pêches électriques Anguilles dans la Charente et la Seudre, un premier suivi expérimental de l'échappement des civelles dans les marais de la Seudre. Une stagiaire de Master 2, Alexandra Carrilho, a élaboré un protocole qui sera mis en œuvre en 2017. Les suivis du front de migration et des reproductions des aloses et des lamproies marines ont été réalisés ainsi que l'estimation du nombre de géniteurs d'aloises sur les trois plus grandes frayères (Taillebourg, La Baine, Crouin). Les comptages se sont poursuivis à Crouin et à Saujon. 2015 est l'année où le plus d'aloises (6 038) a été comptabilisée depuis le début du suivi à Crouin. Le suivi des captures des pêcheurs professionnels maritime a été actualisé avec les deux dernières saisons de pêche. Une opération de repeuplement de 500 kg de civelles a été effectuée dans la Charente, entre Saint-Savinien et Taillebourg, par le CRPME PC. En 2015, un travail a été mené avec la FDAAPPMA de Charente pour suivre l'activité de reproduction des salmonidés sur la Charente amont. De plus, des observations de poissons vivants ont été effectuées ainsi que des récupérations de cadavres (30 novembre à Barro près de Ruffec).

L'ensemble des données sur l'état des populations et les fronts de migration est consultable sur le site www.migrateurs-charenteseudre.fr



Lamproie marine sur frayère à Crouin Suivi civelles au Moulin des Loges

Communication et sensibilisation

● Bulletins d'information n°13

Le treizième numéro du bulletin d'information « A l'écoute des migrateurs » est sorti en octobre. Ce numéro est consacré au tableau de bord Poissons Migrateurs Charente Seudre (<http://www.migrateurs-charenteseudre.fr/>). Il était prévu de réaliser le bulletin n°14 en fin d'année 2015 pour une parution en janvier 2016. Cependant le plan de charge ne l'a pas permis et sa rédaction est décalée à paraître début 2016. Ces lettres représentent un outil essentiel de communication vers le grand public et le retour est très positif.

● Exposition itinérante

Une Elaborée en 2012, une exposition itinérante composée de 10 panneaux a été réalisée en décembre 2012. Elle est mise à disposition, gratuitement, à de tous les acteurs du bassin versant qui le souhaitent.

6 structures ont emprunté l'exposition en 2015 :

- la maison des lacs de Haute-Charente
- la réserve naturelle de Moëze-Oléron
- l'association l'Huître pédagogique
- la Pôle Nature de Vitrezay
- la fédération de pêche de la Charente
- le Parc Naturel Régional du Marais Poitevin

● Animations grand public

Une sollicitation croissante pour des animations grand public ou interventions techniques ciblées a conduit la Cellule Migrateurs à intervenir en 2015 dans le cadre de plusieurs manifestations :

- 11
12 juin
- Sept.
- 5
sept.
- 20
sept.
- 21
sept.
- 17
19 nov.
- Journées techniques régionales de l'URCPC (16)
- Présentation des suivis anguilles en milieux littoraux au FMA à Rochefort (17)
- Journée de la Seugne / sensibilisation sur la continuité écologique des élus de la communauté d'Agglomération Saintes (17)
- Animation grand public sur les anguilles au Moulin des Loges (17) dans le cadre des journées européennes du patrimoine
- Présentation de la restauration des fossés à poissons de Seudre et l'anguille pour le SAGE Authion (Maine et Loire) (49)
- GRISAM Anguilles à Boulogne sur Mer (62)

Deux articles ont aussi été rédigés pour la lettre du CPIE Val de Gartempe (n°98 et n°107).

Le tableau de bord www.migrateurs-charenteseudre.fr est un outil d'aide à la gestion des populations de poissons migrateurs grâce à des variables d'état de la population (migration, reproduction), des milieux dans lesquels ils vivent (qualité de l'eau, débits, obstacles à la migration...) et des pressions (pêches professionnels et amateurs...).

La fréquentation du site est en constante augmentation depuis sa création en décembre 2012 avec :

- 7 556 sessions comptabilisées en 2015 pour 5 320 utilisateurs
- Les pages les plus consultées sont : la station de comptage de Crouin, la présentation des espèces, les données sur les aloses et la présentation du bassin de la Charente

La Cellule a participé à des réunions de travail (Groupe « DATAPOMI ») avec d'autres organismes (associations migrateurs) sur la conception et l'utilisation de Tableaux de Bord.

Un questionnaire sur l'utilisation du tableau de bord a été élaboré et mis en ligne entre janvier et juin 2015. Les résultats analysés de cette enquête sont en ligne sur le site.

Programme de reconquête de la qualité de l'eau du Bassin d'Alimentation des Captages (BAC) de Coulonge et Saint Hippolyte

L'EPTB Charente porte l'animation du Programme Re-Sources de reconquête de la qualité de l'eau sur les captages Grenelle de St Hippolyte et Coulonge, en partenariat avec le Syndicat des Eaux de la Charente-Maritime et la Communauté d'Agglomération de La Rochelle. L'année 2015 constitue la première année du programme d'actions.

Le rôle de l'EPTB Charente sur ce programme est d'animer et assurer la coordination globale du programme d'actions, soit :

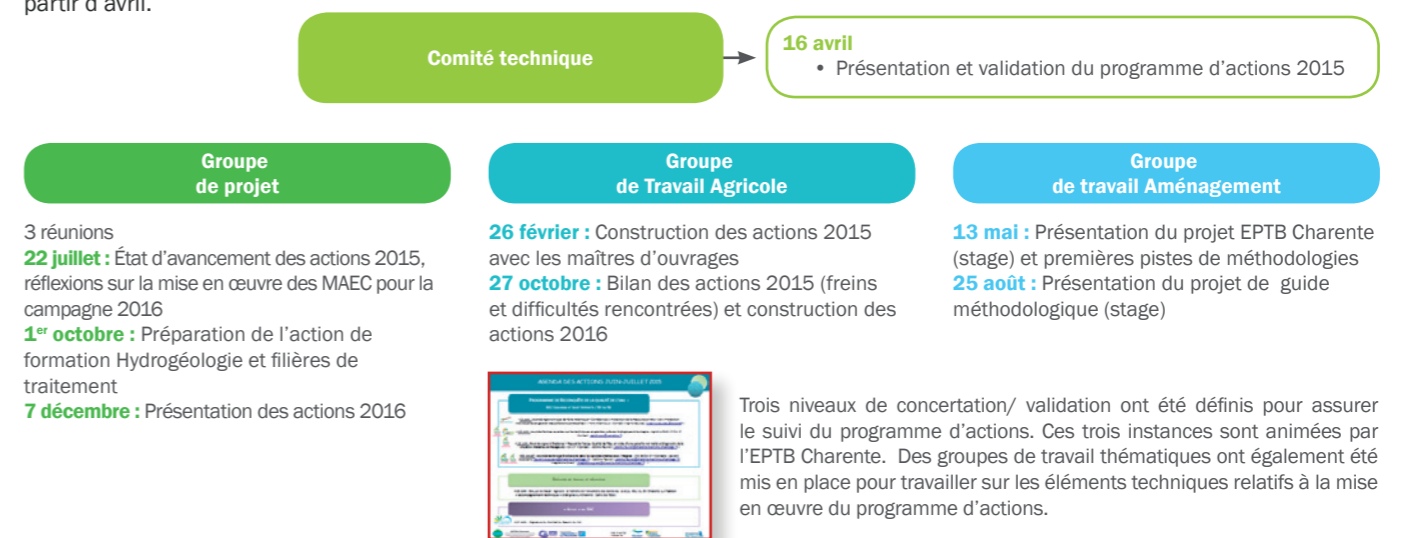
- Assurer l'animation des instances de gouvernance (COPIL, cotech et groupe de travail)
- Élaborer, suivre et évaluer les actions en collaboration avec les partenaires, les financeurs et les maîtres d'ouvrages (OPA...)
- Accompagner les maîtres d'ouvrages dans la mise en œuvre des actions
- Assurer le suivi technique, administratif et financier des opérations du programme portées par l'EPTB Charente
- Sensibilisation des acteurs : conception d'outils de communication, interventions dans les structures, rencontres individuelles...
- Suivre le programme du point de vue technique, administratif et financier

Animation et coordination globale du programme d'actions

L'année 2015 constitue le lancement de la phase opérationnelle du programme d'actions. Après validation par le comité de pilotage en décembre 2014, l'Agence de l'Eau Adour Garonne a validé le Contrat de territoire en mars 2015. Aussi, les premières actions ont pu être engagées à partir d'avril.

● Organisation et animation des instances de gouvernance du projet

Trois niveaux de concertation/ validation ont été définis pour assurer le suivi du programme d'actions. Ces trois instances sont animées par l'EPTB Charente. Des groupes de travail thématiques ont également été mis en place pour travailler sur les éléments techniques relatifs à la mise en œuvre du programme d'actions.



● Accompagnement des maîtres d'ouvrages : Élaborer, suivre et évaluer les actions en collaboration avec les partenaires, les financeurs et les maîtres d'ouvrages (OPA...)

L'EPTB Charente accompagne l'ensemble des maîtres d'ouvrages dans la définition, l'organisation et le suivi des actions et également lors de l'évaluation en fin de programmation annuelle.

Les premières actions agricoles ont été engagées à partir d'avril 2015. Une première phase de rencontres individuelles avec chaque partenaire a permis de co-construire les actions pour l'année 2015. Tout au long de l'année, l'EPTB Charente a participé aux différentes actions. Des groupes de travail spécifiques à certaines actions ont été organisés afin de travailler sur les méthodologies et outils nécessaires à la mise en œuvre de l'action (Accompagnement technique, réseau interdépartemental de reliquat azoté,...). Au total, 13 structures se sont engagées dans la mise en œuvre d'actions en 2015.

Un tableau financier des actions est mis en place afin d'assurer un suivi régulier.

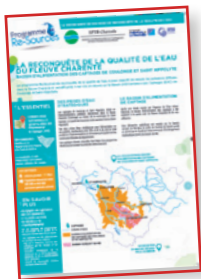
Journées techniques : informations, sensibilisation et démonstrations (intervention de l'EPTB dans les journées : présentation du territoire, enjeux, problématiques, actions proposées)	Journée de démonstration BF Bulles (Vitivista) - mai 2015 Journées Grandes Cultures : Adapter son système aux enjeux de demain (Agrobio/GAB17/CA 17) - juin 2015 - 60 participants Bout de Vigne (Chambre d'Agriculture 17) - juin 2015 Journée technique Pulvé (CARC) - juin 2015 Conférence sur les enjeux EAU et actions de la coopérative (Terre Atlantique) - juin 2015 Journée aménagement / biodiversité dans le vignoble (CA 17 et CA 16) - juillet 2015 Journée viticulture (Charentes Alliance) - Aout 2015 Journée départementale Grandes cultures « Culture Innov : prenez soin de vos sols » (Chambre d'agriculture 17) - septembre 2015 - 80 participants Bout de vigne (Terre Atlantique) - novembre 2015 Journées sur les enjeux, territoire, actions des programmes d'actions. (NACA)
Expérimentations	Fertilisation (pilotage, OAD, nouvelles formes d'azotes...) Système de culture Couverts
Mesures et analyses : acquisition de références locales Mise en place d'un groupe de travail interbassin pour le lancement de l'action (septembre 2015)	Mise en place d'un réseau interdépartemental de Reliquat azoté (CA16/CA 17)
Groupes d'échanges	Groupe viti-raisonné (CA 16) Groupe Grandes Cultures (CA 17)
Accompagnement technique Individuel Groupes de travail interbassin pour élaborer un outil de diagnostic (POB) Nombreuses rencontres avec les partenaires afin de lancer l'action sur les territoires	Diagnostic pollutions ponctuelles Diagnostic d'exploitations (10)

Tableau de bord



Tableau de bord poissons migrateurs

● Assurer le suivi technique, administratif et financier des opérations du programme portées par l'EPTB Charente en partenariat avec le SDE 17 et la CDA de La Rochelle



L'EPTB Charente porte en partenariat avec le SDE 17 et la CDA de La Rochelle des actions de communication, d'information ainsi que la mise en place d'un suivi qualité.

En 2015, une plaquette intitulée « LA RECONQUÊTE DE LA QUALITE DE L'EAU DU FLEUVE CHARENTE » a été éditée. Cette plaquette, à destination de l'ensemble des acteurs concernés (grand public, agriculteurs, OPA, collectivités,...) a pour objectif de faire connaître le programme d'actions et les enjeux du territoire afin de faire adhérer le plus grand nombre à la démarche. Elle sera distribuée lors des réunions et journées techniques, par l'EPTB Charente ou par les partenaires du programme.

La première année du programme a également permis d'initier un suivi pesticide complémentaire sur les captages et sur quatre stations du bassin d'alimentation de captages. Les molécules suivies complémentaires ont été sélectionnées grâce au diagnostic territorial des pressions (qui a identifié les molécules les plus à risques de transferts via la méthode SIRIS) et à partir de la liste des molécules utilisées sur le BAC (Panel InVivo).

Par ailleurs un groupe de travail spécifique a été initié par l'EPTB Charente afin d'élaborer une liste « plancher » des molécules à suivre sur l'ensemble bassin Charente.

● Sensibilisation des acteurs : conception d'outils de communication, interventions dans les structures, rencontres individuelles...

Afin de sensibiliser les acteurs et créer une dynamique sur le territoire, des rencontres ont été organisées pour présenter la démarche de reconquête de la qualité de l'eau sur le BAC et créer de nouveaux partenariats. Par ailleurs, l'EPTB Charente a été sollicité pour intervenir à différentes occasions : assemblée générale, réunions techniques, journée Terre Saine...

Mise en place des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques

Les MAEC sont un outil du second pilier de la PAC mobilisé afin de répondre à l'ensemble des enjeux environnementaux, qui font partie intégrante du programme d'action sur le bassin des captages de Saint Hippolyte et de Coulonge. L'EPTB Charente s'est porté opérateur pour les campagnes 2016, 20147 et 2018. Le PAEC (Projet agro-environnemental et climatique) a été construit en partenariat avec l'ensemble des acteurs du territoire et en cohérence avec les territoires à enjeu EAU qui se recoupent. Il a été déposé à la Région Poitou-Charentes le 18 décembre 2015.

Participation aux autres projets et réunions

● Participation au projet MODCHAR 2

Le projet Modchar est un projet porté par l'Agence de l'eau Adour-Garonne et l'Irstea. Ce modèle a pour objectif d'évaluer des scénarios d'évolution de l'agriculture sur le bassin de la Charente dans une perspective opérationnelle de mise en œuvre de plans d'actions. En 2015, pour répondre aux attentes des opérateurs de terrain, le territoire d'étude du projet Modchar 2 a été consacré au BAC de Saint Hippolyte et de Coulonge. Sur ce projet, l'EPTB Charente apporte sa connaissance des pratiques agricoles du bassin. Ainsi plusieurs rencontres avec l'Irstea, l'Agence de l'eau Adour Garonne et la Chambre Régionale d'Agriculture ont été organisées pour suivre l'avancée du projet, échanger sur les conclusions techniques et les perspectives 2016.

Par ailleurs un groupe de travail spécifique a été initié par l'EPTB Charente afin d'élaborer une liste « plancher » des molécules à suivre sur l'ensemble bassin Charente.

● Participation à des réseaux d'échange

Les captages de Saint Hippolyte et de Coulonge étant intégrés dans la démarche Re-Sources, la chargé de mission de l'EPTB Charente est associée au réseau des animateurs Re-Sources. L'objectif du réseau est de favoriser le partage d'expérience entre animateurs. 1 réunion du réseau a été organisée en 2015.

● Participation à l'élaboration de l'Accord-Cadre Viti-Vinicole

Élaboré par l'Agence de l'Eau Adour Garonne en partenariat avec les représentants des professionnels agricoles concernés (Chambres d'Agriculture, BNIC, Coopératives, Négociants, ...), cet accord-cadre a pour objectif de définir une stratégie collective relative au traitement des effluents viticoles, vinicoles et de distillation pour qu'à terme l'ensemble des exploitations mettent en œuvre des actions (mises aux normes) nécessaires à la reconquête de la qualité de l'eau.

L'EPTB Charente s'est impliqué dans son élaboration afin d'assurer une bonne articulation avec les autres démarches en cours sur le bassin. L'accord cadre a été signé à l'automne 2015, et les premières actions ont été engagées. **L'EPTB Charente participe à la mise en œuvre et au suivi des actions. Il est membre du comité de pilotage et du comité technique.**



CLE à Cherves-Richemont le 5 novembre



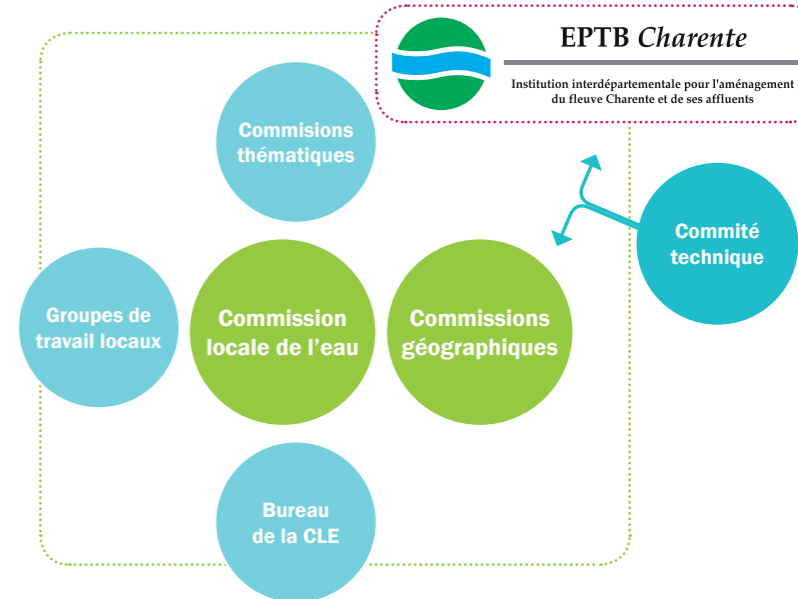
CLE à Saintes le 5 février

SAGE du bassin de la Charente

Présentation des activités de la Commission Locale de l'Eau

Schéma d'organisation ci-contre.

Concertation, élaboration & décision



Séances plénières de la CLE

La CLE s'est réunie à 2 reprises.

Une CLE fortement perturbée par les élections successives :

Élections municipales de mars 2014

► modification de la composition de la CLE par arrêté du 15 décembre 2014

Élections départementales de mars 2015

► modification de la composition de la CLE par arrêté du 9 octobre 2015

Élections régionales de décembre 2015

► modification de la composition de la CLE en attente

Après chaque élection, le fonctionnement de la CLE est perturbé dans l'attente d'un nouvel arrêté de composition.

Réunions du bureau de la CLE

12 mars
Cognac (16)

Le bureau de la CLE se réunit à 2 reprises.

28 septembre
Cognac (16)

ORDRE DU JOUR pour chacune de ces réunions

- Méthodologie de travail sur la base du scénario tendanciel et des leviers alternatifs
- Échanges autour du document de travail proposé ayant pour objet de faciliter l'appropriation, les échanges, la hiérarchisation et les choix dans les orientations stratégiques retenues
- Échanges pour l'étude des premiers axes stratégiques
- Calendrier prévisionnel de travail pour l'étude de l'ensemble des axes stratégiques et la finalisation de la stratégie à proposer pour validation en CLE Charente
- Questions diverses

- Élaboration de la stratégie du SAGE Charente : échanges sur les enjeux et objectifs généraux
- Information sur l'instruction du gouvernement relative aux projets territoriaux (gestion quantitative)
- Questions diverses

Réunion du comité technique

Le comité technique est composé des représentants des services des Départements et Région PC, de l'État et de ses établissements publics (DDT, Agence, DREAL, ONEMA), des Région, DREAL, et de Charente Eaux.

Lors de la réunion du Bureau de la CLE du 12 mars 2015, il a été décidé de travailler en comité technique l'ensemble des mesures proposées par les acteurs du bassin lors des commissions thématiques d'octobre et décembre 2014. 9 comités techniques ont été organisés en 2015 pour reformuler, préciser, organiser et évaluer

la faisabilité technique et socio-économique de plus de 150 mesures.

Ce travail a permis de remonter en CLE des enjeux et objectifs qui ont été validés le 5 novembre 2015.

La cellule d'animation est chargée du suivi des études réalisées pour l'élaboration du SAGE. Dans ce cadre elle prépare les différentes réunions de travail où interviennent les prestataires.

Le choix de faire appel à des prestataires extérieurs pour les aspects techniques permet à la cellule d'animation de se concentrer sur l'organisation de la concertation, l'organisation du projet et à sa cohérence technique et organisationnelle, notamment en anticipant les points de blocage techniques et délais administratifs. Le contact avec les acteurs locaux permet ainsi une bonne connaissance mutuelle de l'EPTB et des acteurs locaux, facilitant la démarche en réunion.

C'est pour ces raisons que l'EPTB Charente avait choisi en janvier 2014 de retenir le groupement formé par EAUCEA - MTP - Philippe MARC, avocat pour la réalisation de l'étude « Tendances et scénarios, Choix de la stratégie - Rédaction des documents du SAGE - Modifications des documents du SAGE après consultation et enquête publique ». Suite à la validation du scénario tendanciel en février 2015, et au regard des difficultés rencontrées avec le groupement de prestataires, l'EPTB Charente n'a pas souhaité affermer la tranche conditionnelle du marché qui couvrait la phase de rédaction et de modification des documents du SAGE. La finalisation du SAGE a été reprise en régie avec le renforcement de la cellule d'animation en moyens humains supplémentaires.



Animation de réseaux

Travail en réseau d'animateurs

Le réseau des animateurs de gestion de l'eau de la Charente et de ses affluents regroupe l'ensemble des animateurs de collectivités porteuses d'opérations de gestion territorialisée de reconquête ou de préservation de l'état de l'eau sur les bassins Charente, Boutonne et Seudre. Il intègre les animateurs de SAGE (Charente, Boutonne, Seudre), de contrats de bassins (Doûe, Né) et d'opérations Re-Sources.

En 2015 l'EPTB Charente a assuré le secrétariat et l'animation d'une rencontre plénière (en juillet), la seconde rencontre annuelle ayant été reportée à janvier 2016. Ces rencontres permettent de faire le point sur les travaux ou réflexions à mener en commun et si nécessaire de mettre en place des sous-groupes de travail pouvant être élargi à d'autres acteurs. Lors des rencontres plénières du réseau, un point d'avancement est également réalisé sur les travaux des groupes.

Actions de communication

La cellule d'animation est chargée de mettre en œuvre les actions de communication définies par la CLE.

Courant 2015 ont été élaborées :

- 2 affiches présentant la démarche SAGE et son territoire. Celles-ci sont disponibles gratuitement pour l'ensemble des acteurs du territoire
- la plaquette vers un SAGE de la Charente, actualisée : reprenant et simplifiant les informations sur l'organisation du SAGE Charente, ses objectifs, etc., elle a un rôle de sensibilisation, d'information et de banalisation
- la lettre du SAGE n°2 : La lettre du SAGE permet de suivre l'avancée du SAGE Charente et d'informer en continu les acteurs impliqués dans l'élaboration du SAGE.



Une page du site internet de l'EPTB Charente est par ailleurs consacrée depuis 2011 au SAGE, ainsi qu'un espace collaboratif réservé aux acteurs de l'élaboration. La cellule d'animation met à jour l'avancée du SAGE et met en ligne les documents de travail et les documents validés (compte-rendu de réunions, rapports d'études...).

L'ensemble des actions précitées s'inscrivent dans le cadre du plan de communication adopté par la CLE en janvier 2014.

À noter par ailleurs la parution d'un article relatif au SAGE dans le bulletin d'information LPO dans le cadre de l'animation de sites Natura 2000 sur le bassin de la Charente (avril).

En 2015, les travaux menés ont eu pour thèmes :

- Actions agricoles, MAE, Accompagnement Technique Individuel (démarches et outils mutualisés adaptés au bassin Charente)
- Pesticides : suivi des molécules (élaboration d'une liste plancher de molécules à suivre sur le bassin de la Charente)
- Partenariats avec les associations d'éducation à l'environnement (élaboration d'un « kit » de communication intégrée sur le bassin Charente)
- Partenariats avec la filière viti-vinicole du Cognac (lancement d'un accord-cadre)
- Aménagements des versants et têtes de bassins (guide méthodologique centralisé et partagé)

RECEMA - Réseau d'Évaluation Complémentaire de l'Etat de l'eau et des Milieux Aquatiques

Le RECEMA a pour objet l'acquisition de données (connaissance et suivi) de l'état de l'eau et des milieux aquatiques du fleuve Charente et de ses affluents. Il se concrétise par un réseau de stations de suivis cohérent et complémentaire des autres réseaux sur le bassin, notamment ceux sous maîtrise d'ouvrage de l'Agence de l'eau ou des Départements 17, 79 et 24. Il s'agit d'un dispositif partenarial associant en 2015, 22 structures locales de gestion de l'eau : syndicats de rivière, syndicats d'eau potable, intercommunalités..., avec l'EPTB Charente qui assure la coordination du groupement de commandes maître d'ouvrage des suivis réalisés dans le cadre du RECEMA.

Un partenariat avec le Département de Charente-Maritime permet également d'exploiter et de valoriser les résultats via un outil global à l'échelle du bassin : AquaTIC.

En 2015, l'EPTB Charente a réalisé :

- **La coordination du groupement de commandes, le suivi technique, administratif et financier de la programmation 2015 comprenant 68 stations :**

- 34 stations en suivi physicochimique basique :

- 4 stations avec 12 séries de mesures/an,
- 30 stations avec 6 séries de mesures/an

Sur les 228 séries d'analyses initialement prévues, 20 n'ont pas pu être réalisées en raison de ruptures d'écoulement lors des prélèvements sur les stations

- 18 stations en suivi pesticides :

- 6 stations en suivi liste complète de 160 molécules avec 4 séries de mesures/an, dont 3 avec un complément sur les molécules glyphosate et AMPA
- 5 stations en suivi spécifique de la molécule bentazone avec 4 séries de mesures/an
- 7 stations en suivi complémentaire au suivi Agence de l'eau sur l'aire de captage Coulonge - Saint-Hippolyte (14 molécules avec 5 séries de mesures/an)

Sur les 79 séries d'analyses initialement prévues, 1 n'a pas pu être réalisée en raison de ruptures d'écoulement lors du prélèvement sur la station

- 5 stations en suivi de polluants sur sédiments

(métaux, hydrocarbures...) avec 1 série de mesures/an en basses eaux)

- 45 stations en suivi microbiologique

(indicateurs de contamination fécale) avec 6 séries de mesures/an

Sur les 270 séries d'analyses initialement prévues, 11 n'ont pas pu être réalisées en raison de ruptures d'écoulement lors des prélèvements sur les stations

- 27 stations en suivi hydrobiologique

(indices biologiques) avec 1 série de mesures/an

- **La mise à jour de la base de données** historique

- **L'animation du réseau des partenaires locaux** du groupement :

- Formation au prélèvement en rivières
- Formation à l'utilisation du logiciel AquaTIC : exploitation et valorisation des données produites
- Concertation quant aux attentes sur le fond et la forme de bilans techniques de bassin / sous-bassins

- **Le bilan technique, administratif et financier de de l'année 2014 :**

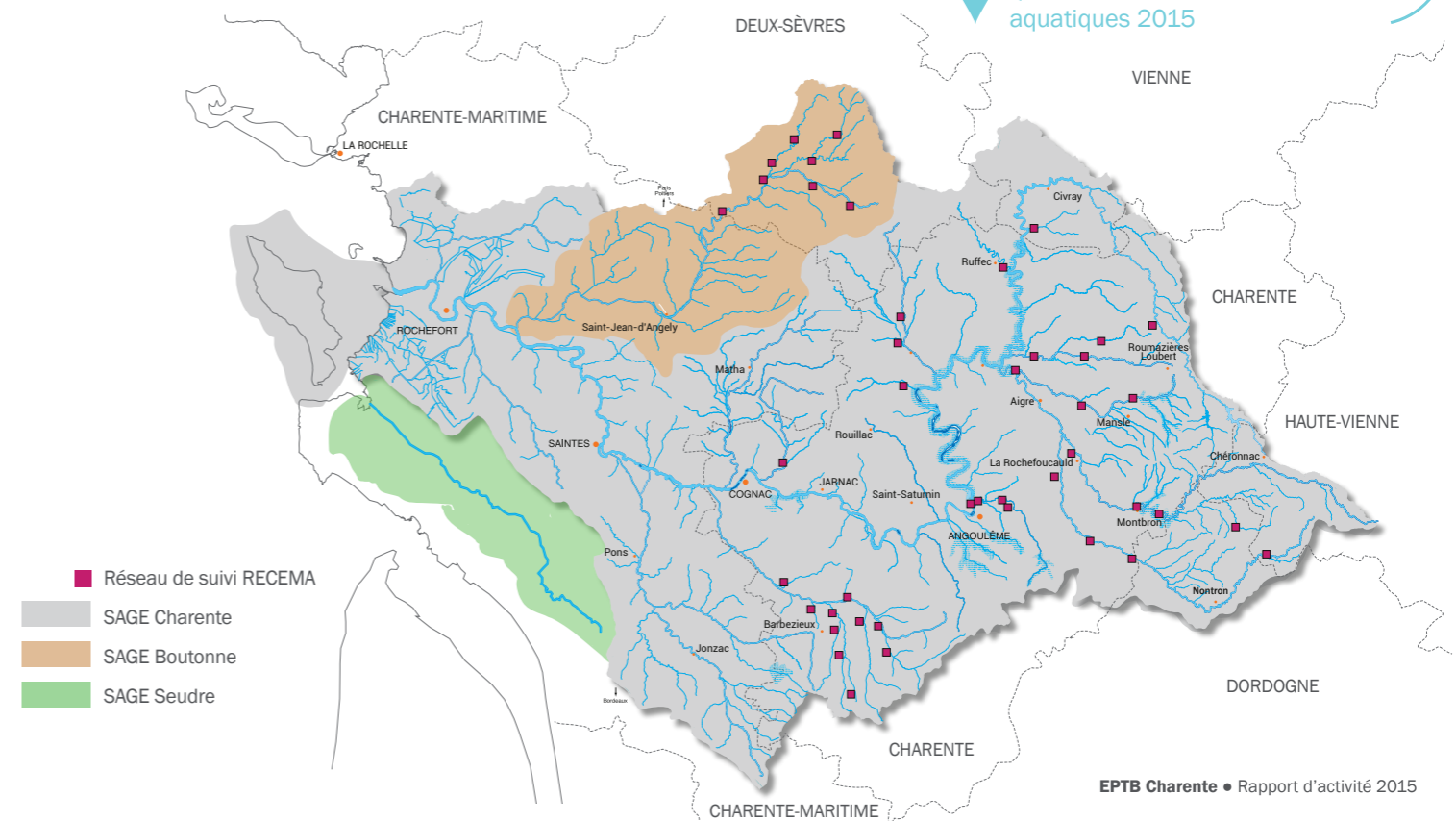
- Refonte et mise à jour des bilans annuels 2014 de bassin / sous-bassins
- Bilan financier de l'année 2014

- Demande et suivi du versement des co-financements (Agence de l'eau) et participations (membres du groupement de commandes)

- **La préparation technique, administrative et financière de la programmation 2016, dont :**

- organisation de 4 comités techniques géographiques locaux entre juin et septembre 2015 : concertation avec les membres du groupement sur la base du bilan 2014, du point d'avancement 2015 et de la préparation de la pré-programmation 2016
- synthèse de la pré-programmation technique sur la base des demandes de suivis des partenaires locaux
- rédaction et communication de 23 conventions de groupement de commandes bipartites entre l'EPTB Charente et chacune des structures locales partenaires

Carte du réseau de suivi de l'état qualitatif de l'eau et des milieux aquatiques 2015



LE FONCTIONNEMENT DE L'INSTITUTION

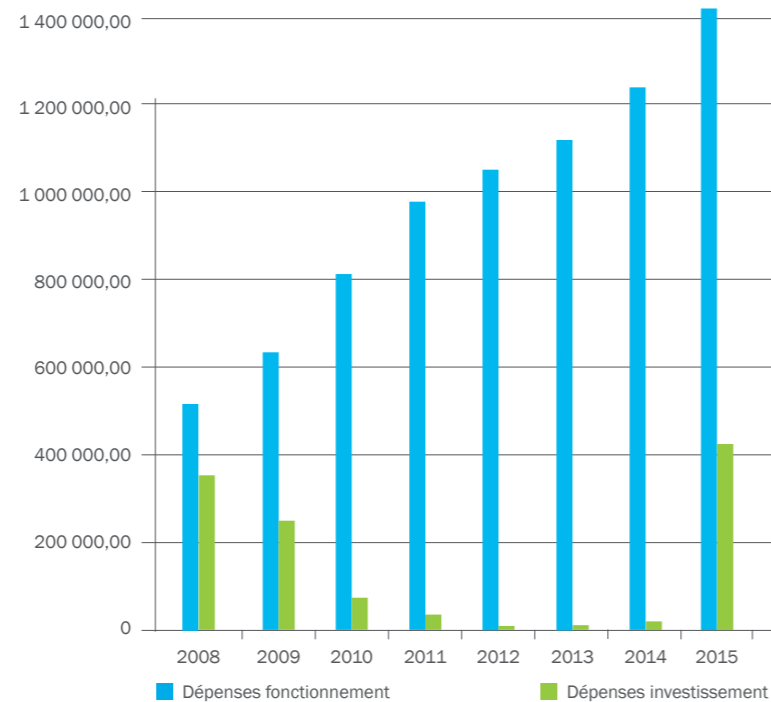
Évolution des comptes administratifs de l'Institution (recettes et dépenses réelles)

Sont présentés ci-dessous quelques éléments de synthèse sur l'évolution des comptes administratifs de l'Institution sur les dernières années (recettes et dépenses réelles). Il n'est pas tenu compte des opérations d'ordre.

Investissement

Pour la section d'investissement, sur la période 2008-2015, la valeur moyenne des dépenses représente 151 762,20 €.

Le montant des dépenses réelles d'investissement en baisse ces dernières années a connu une augmentation en 2015, l'EPTB Charente étant devenu propriétaire de ses locaux administratifs.



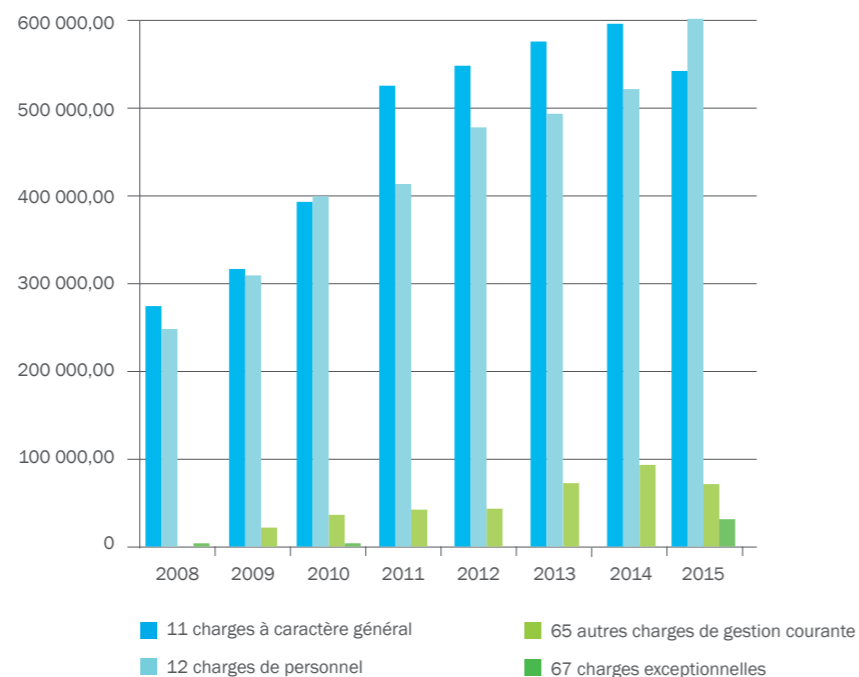
Les dépenses réelles

Fonctionnement

Pour la section de fonctionnement, sur la période 2008-2015, la valeur moyenne de dépenses réalisées représente 985 484,04 €. Ces dépenses sont en augmentation depuis 2008.

L'augmentation de dépenses de fonctionnement s'explique par l'augmentation du nombre de missions de l'Institution et des services liés.

Le graphique ci-contre montre la répartition des charges de fonctionnement entre les charges de personnel et les charges à caractère général.



L'Institution en quelques chiffres

Réunions en 2015

5 réunions du Conseil d'Administration
10 février, 18 mars, 9 juillet, 22 octobre, 21 décembre

Ressources Humaines - Effectif au 31 décembre 2014

9 agents titulaires

1 agent contractuel

2 réunions du Bureau
17 septembre, 12 novembre

1 agent mis à disposition par le Conseil Départemental de Charente

1 Emploi Avenir

Les recettes réelles

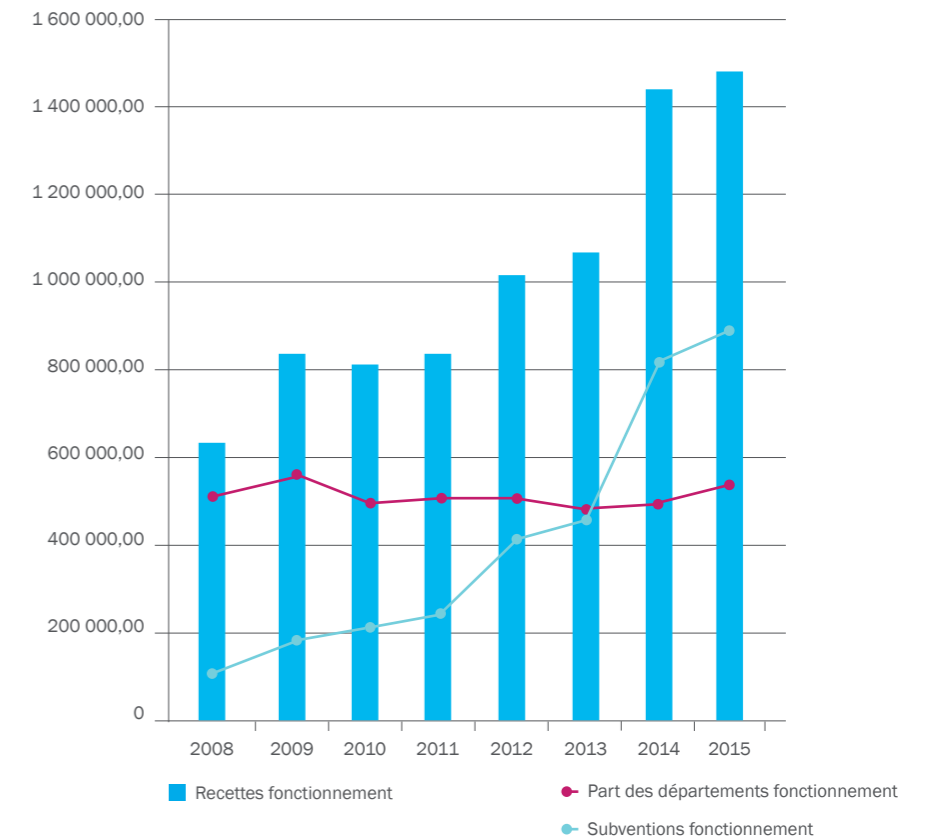
Fonctionnement

Pour la section de fonctionnement, sur la période 2008-2015, la valeur moyenne des recettes annuelles réalisées représente 919 306,20 €.

Il faut noter que la réception des subventions est décalée dans le temps. En effet, le montant des versements reçus est calculé sur la base des dépenses réelles de l'exercice antérieur.

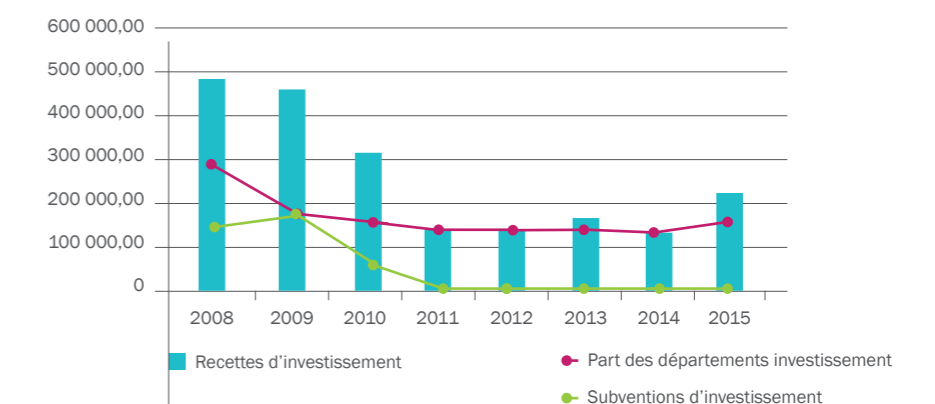
Le graphique ci-contre montre l'évolution des recettes réelles de fonctionnement. La courbe ● indique l'évolution de la participation des Départements membres sur cette même période. La courbe ▲ montre l'évolution des subventions reçues.

L'augmentation des recettes de fonctionnement, sur la période 2008/2015 est de +130%. La participation annuelle des Départements membres reste stable. Elle passe de 79 % des recettes réelles de fonctionnement en 2008 à 37 % en 2015. Ceci s'explique par l'augmentation de la part des subventions dans le budget de l'institution.



Investissement

Concernant les recettes d'investissement, sur la période 2008-2015, la valeur moyenne des recettes annuelles réalisées représente 273 932,31 €. Ces recettes d'investissement présentent **une forte baisse parallèlement à la baisse des dépenses.**





EPTB *Charente*

Institution interdépartementale pour l'aménagement
du fleuve Charente et de ses affluents



2 place Saint Pierre
17100 Saintes
05 46 74 00 02

eptb-charente@fleuve-charente.net

www.fleuve-charente.net